Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213503568-20260605-DEL_2026_29-DE

VIGNOC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 16 avril à 20 heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 07 avril 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 17

PRESENTS : Daniel Houitte, Gilles Lesage, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Jean-François Vermet, Alain Monvoisin, Franck Aubrée, Christian Oger, Florent Rousière, Valérie Boissinot, Sandrine Delacroix, Guillaume Etesse, Blandine Hochet, Anne-Laure Bonnin, Maryse Brehault, François Simon, Eugénie Cardinal.

Absents excusés :
Edith Garnier donne pouvoir à Daniel Houitte
Laurence Blaise donne pouvoir à Gilles Lesage

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Nicolas Daboudet

Séance ouverte à 20 h 00.

N°29– ADMINISTRATION GENERALE -SENATORIALES – ELECTIONS DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS – NOMINATION

Présents	Pouvoirs	Absents excusés	Absents	Quorum
16	3	3		10

Exposé : Daniel Houitte, Maire

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'Intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le Maire indique que doivent être élus 5 délégués titulaires et 3 suppléants.

a) Composition du bureau électoral

Daniel Houitte, Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Messieurs Gilles Lesage et Jean-François Vermet
Et de Madame Eugénie Cardinal et François Simon

La présidence du bureau est assurée par Daniel Houitte, Maire.

b) Les listes déposées et enregistrées :

Une seule liste est déposée et est composée comme suit :

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 035-213503568-20260605-DEL_2026_29-DE

VIGNOC - Terre d'Avenir

Titulaires :
Edith Garnier
Daniel Houitte,
Laurence Blaise
Nicolas Daboudet
Nolwenn Fougeray

Suppléants :
Jean-François Vermet
Valérie Boissinot
Christian Oger

***c) Élection des délégués* titulaires et suppléants**
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 19
- bulletins blancs ou nuls : zéro
- suffrages exprimés :19

Ont obtenu :
- ***liste A*** – Vignoc Terre d'Avenir :.19 voix

Daniel Houitte, Maire proclame les résultats définitifs :

Liste A – Vignoc Terre d'Avenir : 5.sièges titulaires et 3 Sièges suppléants

Titulaires :
Edith Garnier
Daniel Houitte,
Laurence Blaise
Nicolas Daboudet
Nolwenn Fougeray

Suppléants :
Jean-François Vermet
Valérie Boissinot
Christian Oger

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Daniel HOUITTE

